

# Compte-rendu de l'assemblée générale 2020 de l'association Bistrot à Tisser du 24/02/2021

## Accueil de l'assemblée

L'assemblée générale ordinaire est présidée par François Tran.

Le secrétariat de séance est assuré par Cyril Bellot.

Avec les contraintes sanitaires, elle a lieu en visio-conférence sur jitsi.

L'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Introduction, présentations, petit jeu pour (re)faire connaissance
- Rapport moral 2020
- Rapport financier 2020
- Approbation du budget
- Parole aux producteurs
- Echanges libres
- Ouverture du CA.

### Liste de présence :

La feuille d'émargement fait état de présence de 15 membres de l'association et 2 représentants de nos producteurs.

### Liste des pouvoirs :

Aucun

## Rapport moral de 2020

En ligne, Nicolas nous fait participer à un tour de parole ludique en attendant que l'assemblée soit connectée.

Cyril présente le programme, et François enchaîne avec le rapport moral de l'année 2020.

La Covid est venue bouleverser l'année :

- Gestion des conditions de distributions (Préparation des paniers, temps de distribution, ...)
- Couvre feu et les contraintes complémentaires

A noter la mise en place ponctuelle de paniers temporaires durant le 1er confinement pour des non-adhérents intéressés.

Durant l'année, Ludo et Mayi nous ont également annoncé vouloir interrompre les contrats au profit d'amap plus importantes. L'équipe du CA a donc lancé une recherche de maraîchers.

D'autres recherches de producteurs ont également été initiées : œufs, fromages de chèvre, fruits, agrumes. Certaines ont abouti avec succès :

- Oeufs : nouveaux contrats avec Zeubio
- Fromages : nouveaux contrats avec la Ferme des Ruminettes
- Légumes : Ludo et Ascension prêts à livrer nos paniers dès janvier 2021
- Agrumes : Au Jardin de Testsa, en regroupement avec plusieurs amap lyonnaises

Malgré la complexité des distributions, deux marchés de producteurs ont pu être organisés dans l'année :

- un marché d'été le 25 juin 2020
- un marché d'hiver le 10 décembre 2020

Avec :

- Les jus de fruits de la Ferme Bio de Margerie
- Des commandes épicerie avec Artisans du Monde
- Les bocaux des Jardins de Lucie
- La Savonnerie de l'Ozon
- La Ferme du Lacay pour des commandes de pruneaux and co
- de l'huile d'olive de Crête
- La Ferme du Château de Varacieux pour des noix and co
- Le gaec de la Rochère pour des lentilles and co
- Les vins du Beaujolais
- Les Bières Bio du Mont d'Or
- Les châtaignes de Paysann'art

le Bistrot à Tisser fait partie du collège associatif de la MJC depuis septembre 2020. Cyril est désormais membre du CA de la MJC en représentant du collège associatif.

## Rapport financier 2020

	2020		2019
	Dépenses	Recettes	
Adhésions	487,00 €	730,00 €	375,00 €
Frais de fonctionnement Assurances, apéros, ...	235,26 €		-605,93 €
Frais bancaires	94,17 €		-51,33 €
Ventes de jus de fruits		109,88 €	127,86 €
<b>TOTAL</b>	<b>816,43 €</b>	<b>839,88 €</b>	
<b>Bénéfice</b>	<b>23,45 €</b>		-154,40 €

Le bilan financier de l'année 2020 est bénéficiaire.

Le solde de bancaire de début d'année s'élevait à 2 684.61 euros pour finir à 2 708.06 euros.

## Votes à l'ordre du jour

Approbation du bilan moral :

A la question « Approuvez-vous le bilan moral présenté par François ? »

0 voix CONTRE, 0 vote blanc.

Approbation des comptes :

A la question « Approuvez-vous le bilan financier présenté par François ? »

0 voix CONTRE, 0 vote blanc.

## Echanges avec les producteurs

Parole à Angélique Lassonery de Zeubio

- fait marquant de l'année : la découverte de salmonelle dans l'environnement
- Angélique rappelle que la réglementation est non adaptée et qu'elle a lancé un combat : des traces de salmonelle peuvent toujours être trouvées (apportées de manière externe : rongeurs, oiseaux...)
- Des discussions avec le ministère sont en cours pour que les contre-analyses puissent être remises en place
- Les nouvelles poules sont arrivées fin janvier : les premiers œufs sont plus petits
- Un nouveau prélèvement aura lieu cette semaine
- En cas de positivité, l'avenir de Zeubio est compromis
- Angélique renouvelle ses remerciements aux amapiens pour la cagnotte qui l'a bien aidée

Parole à Ludo, Ascension et Benoît

- actuellement 39 contrats, c'est bien
- de très bons retours des adhérents, beaucoup d'échanges
- ils sont satisfaits
- les contrats et règlements en cours, pas de problème particulier
- le couvre-feu oblige deux trajets vers Lyon (jeudi pour nous, samedi pour St Priest)
- avec un deuxième véhicule, il n'y a pas de limite particulière du nombre d'adhérents

Parole à Anne-Lise pour représenter la Ferme des Ruminettes :

- une dégustation sera organisée aux alentours du 11 mars
- des contrats éventuels sont à prévoir
- c'est à voir en fonction du nombre de paniers lors de la livraison et conditionnera la livraison ou non

Parole à Cyril pour représenter la Miecyclette :

- pas de remarques particulières
- la reprise des contrats s'est bien passée cette année

Parole à Sandra pour parler des commandes d'agrumes :

- Sandra rappelle le fonctionnement : agrumes variés, option citron, commandes groupées à plusieurs amap, 6 livraisons, chaque amap doit aller chercher les caisses chez un particulier. Un binôme s'occupe de la distribution.
- Il reste deux livraisons (février, mars)

## Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée un peu avant 20h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès verbal, signé par le président et le secrétaire de séance.

Fait à Lyon le 24/02/2021

Le président :

François Tran

Le secrétaire de séance :

Cyril Bellot